

# La CYNOLOGIE INSTITUTIONNELLE

Nombreux sont les amateurs de dogues allemands qui, à travers l'acquisition d'un animal de race, recherchent un chien de qualité, aussi bien sur le plan de la santé que sur celui de la beauté. Les deux préoccupations sont bien évidemment étroitement liées ; nous avons eu et aurons encore souvent l'occasion de revenir sur les aspects santé dans cette revue. La beauté de notre compagnon est principalement appréciée lors des expositions, qu'elles soient organisées par les sociétés canines régionales ou les clubs de race, même si ces dernières ont prioritairement pour objectifs de sélectionner les meilleurs sujets reproducteurs.

Avant d'entrer dans la description et l'explication des arcanes du monde des expositions, il convient de dresser un tableau de la cynologie française, de ce qu'elle est, d'où elle vient et quelles sont ses perspectives. Ce secteur est en effet empreint d'enjeux sociaux, économiques et institutionnels non négligeables que nous tenterons dans ce dossier de décrypter, ou du moins de mettre à votre disposition un certain nombre de pistes pour alimenter la réflexion.

## Aspects économiques et sociaux

Une étude économique un peu ancienne faisait état en 2003 de quelques 8,6 millions de chiens en France. Notre pays est ainsi placé au second rang mondial, après les Etats-Unis, 27% des foyers possédant au moins un tel animal de compagnie. Sa place croissante prise à partir de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle constitue une rupture importante par rapport au passé, où le chien avait essentiellement une fonction utilitaire (chasse, protection, chiens de troupeaux etc...). Les **utilisateurs** restent cependant nombreux : amateurs et sportifs qui pratiquent la chasse avec la collaboration de leur chien, les courses ou l'agility. Certains professionnels, tels que les bergers, sont en voie de disparition, alors que la sécurité et les secours utilisent le chien pour ses qualités olfactives ou son potentiel agressif. Une véritable filière économique s'est développée, regroupant une multitude d'acteurs. On estime à quelque 10 à 15.000 les cynophiles bénévoles, alors que le nombre d'emplois de la filière avoisinerait environ 27.000 personnes.

**Les producteurs :** Le rapport du COPERCI distingue les éleveurs « occasionnels », estimés à plusieurs dizaines des milliers de personnes et décidant de faire reproduire leur chienne, sans souci de rentabilité ou d'ambition d'amélioration de la race, des éleveurs « amateurs » (20.000 à 30.000) qui, à la différence des premiers, seraient animés par une ambition zootechnique affirmée. Dans cette catégorie, se dissimulent des faux-amateurs qui cherchent à échapper aux obligations sociales et fiscales pesant sur les éleveurs « professionnels ». L'activité de ces derniers, estimés à 500 à 800, est encadrée notamment par le code rural, qui définit comme « éleveur » toute personne détenant plusieurs femelles

en âge de reproduire et commercialisant au moins deux portées par an. Le professionnel est en général animé par un souci de rentabilité et de qualité de la production vendue, sans pour autant que l'amélioration de la race soit une préoccupation centrale.

**Les commerçants :** on recense dans cette catégorie les grandes surfaces animalières, au nombre de 100 environ, les animaleries indépendantes, 350 environ, les animaleries intégrées dans les jardineries, 280 et les courtiers. Ces derniers au nombre d'une dizaine, sont des intermédiaires qui proposent aux autres commerçants la fourniture de chiots provenant d'élevages français ou étrangers. Ils ne doivent pas être confondus avec les opérateurs de trafics illicites.

**Les fournisseurs :** l'un des principaux phénomènes de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle aura été l'explosion de l'industrie de l'alimentation animale, ou « petfood » dont le chiffre d'affaires a encore connu une progression de 17,5% entre 1998 et 2003. L'industrie pharmaceutique animale s'est elle aussi développée à une cadence soutenue. L'industrie alimentaire représente près de 40% du chiffre d'affaires de la filière et celui de l'industrie pharmaceutique plus de 13%.

**Les prestataires :** les plus importants sont les cabinets vétérinaires parmi lesquels on estime à 7.000 le nombre de ceux se consacrant majoritairement aux animaux de compagnie. Par ailleurs, plusieurs milliers de personnes s'adonnent aux activités de garderie et de dressage qui connaissent un développement important, notamment dans le domaine de l'éducation. Les toiletteurs, exclusivement en milieu urbain, sont au nombre de 800 environ.